

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



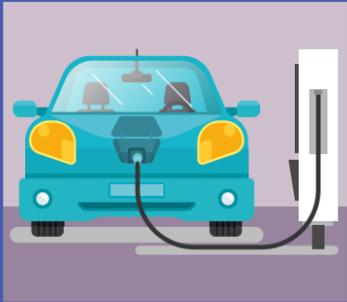
Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 266 - mars 2021

SOMMAIRE

> Actualités

En route vers des bornes de recharge pour véhicules électriques



Page 4

> Actualités

Le Comité des Fêtes toujours aussi généreux



Page 4

> Jeunesse

Une nouvelle webradio au lycée



Page 6

Petite enfance, enfance, jeunesse, vie sociale, logement, animation

LA VILLE ET LA CAF PARTENAIRES POUR 5 ANS



Pages 2 et 3

TEMPS FORTS

Vendredi 19 mars

Commémoration de la Guerre d'Algérie

En ce 59^e anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, la Ville et la Fédération nationale des anciens combattants (FNACA) rendront hommage aux victimes civiles et militaires des conflits d'Afrique du Nord. En raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales, la cérémonie se déroulera en comité restreint.

Place de Verdun – Monument aux morts
Renseignements : 01 39 35 55 00



Jeudi 1^{er} avril

Collecte de sang

Avec le concours de la Ville, l'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte de sang. Les besoins sont encore plus importants en cette période d'épidémie. En offrant 1h de votre temps, vous pouvez sauver 3 vies ! Afin de garantir le respect des mesures sanitaires, la collecte se fait uniquement sur rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

De 14h30 à 19h30 à la Salle des Fêtes
Renseignements : 01 39 35 55 00



Petite enfance, enfance, jeunesse, vie sociale, logement, animation : la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales partenaires pour 5 ans

Après plusieurs mois de travaux conjoints, les services de la Ville et les équipes de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise ont signé une convention territoriale globale qui préconise un ensemble d'améliorations et d'innovations pour les cinq prochaines années. Tous les domaines liés au quotidien des familles sont désormais abordés dans leur globalité, sur la base d'un diagnostic de la situation sociale et démographique de la commune.

C'est une évolution notable des liens de partenariat établi de longue date entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales. Désormais, un seul contrat pour gérer l'ensemble des services rendus aux familles... et bien plus. Avec cette convention territoriale globale, un maître-mot : partenariat. « Le principe de cette démarche est de renforcer le travail entre les différents services et acteurs de l'action sociale et familiale à l'échelle de la commune », tient à préciser le Maire, Frédéric Bourdin. On peut faire mieux et plus en travaillant en réseau, en coordonnant les initiatives de manière plus pertinente, en travaillant sur des projets susceptibles de bénéficier de financements complémentaires : c'est ce que nous ont suggéré les services

de la Caisse d'Allocations Familiales du département au travers de l'élaboration de cette convention.

Une politique sociale et familiale sur 5 ans

Au travers de cette démarche, c'est une véritable feuille de route qui a pu être définie pour les 5 années à venir, non seulement en matière d'action sociale, mais également dans les domaines de l'animation et de la culture. « Nous espérons que la signature de cette convention se traduira également par des aides financières renforcées qui permettront de concrétiser plus rapidement un grand nombre de projets qui figuraient parmi nos engagements du mandat », indique Frédéric Bourdin.



Maison de la Petite Enfance

LE MOT DES ÉLUES

• **Alix LESBOUEYRIES,**
Adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux animations

« La démarche est pertinente car elle permettra de valoriser la réelle dimension sociale de structures telles que la médiathèque ou le centre Georges Brassens et de toucher de nouveaux publics éloignés de la culture, en lien avec le CCAS. Il en est de même avec l'offre d'animations, créatrice de liens sociaux forts, ce qui rejoint les objectifs de cette convention. »



• **Marie-France MOSOLO,**
Adjointe au Maire déléguée aux Animations seniors et à l'action sociale

« Cette convention propose un accompagnement et des partenariats renforcés pour améliorer notre offre de services en direction des familles. Elle nous a par ailleurs confortés dans nos projets pour ce nouveau mandat, notamment la création d'une Maison France Services au sein du CCAS qui rapprochera les grands services publics de l'État des Domontois et ce dès la fin du premier semestre 2021. »



• **Françoise MULLER,**
Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, à la petite enfance et à la jeunesse

« Cette nouvelle convention pérennise le travail effectué avec le soutien de la CAF depuis de nombreuses années au sein des différents services liés à l'enfance et de notre Service Municipal Jeunesse (de trois mois à 15 ans). Elle va permettre de maintenir une offre de qualité en direction des familles et de l'adapter aux nouvelles attentes, au travers notamment du projet de création d'un nouveau centre de loisirs ou encore d'un espace d'accueil et d'information des jeunes de 11 à 30 ans. »



Les premières pistes d'action

Menées depuis le début de l'automne 2020, plusieurs réunions de travail ont permis d'établir une série de propositions et de mesures à engager dans les cinq prochaines années dans quatre grands domaines d'intervention.



PETITE ENFANCE

Domont dispose d'un ensemble de services très complet, soutenus par la CAF, pour l'accueil des jeunes enfants, éligibles au dispositif de « bonus territoires » proposé dans le cadre de la convention territoriale globale. Sont concernés par le

dispositif : la crèche familiale, le multi-accueil, le Relais d'Assistantes Maternelles avec une ludothèque, un lieu d'accueil Enfants Parents (au sein de la Maison de la Petite Enfance) et un autre au Centre Georges Brassens dans le cadre de l'association « Les doux lundis ».

Les pistes d'action ont été définies dans le cadre de la préparation de la convention :

- Favoriser la motricité des tout-petits au travers de projets tels que la création d'un parc adapté aux moins de trois ans, d'un mur d'escalade et d'une « bougeothèque », et avec le maintien de l'atelier « baby cirque ».
- Valoriser et soutenir le métier d'assistantes maternelles employées par les particuliers et celles travaillant pour la crèche familiale municipale, au travers d'actions de formation continue et d'un rôle accru du Relais d'Assistantes Maternelles.
- Réfléchir à l'accueil des tout-petits pendant les actions de parentalité.
- Mieux accueillir les enfants porteurs de handicap, au travers notamment d'une charte en cours de rédaction par les services de la Ville et ses partenaires.
- Accompagner les familles en insertion socioprofessionnelle.



ENFANCE ET JEUNESSE

Plusieurs structures et services municipaux ont été associés aux travaux préparatoires de la convention : le Service Municipal Jeunesse (SMJ), le service

enfance et les accueils de loisirs, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens et l'association IMAJ.

Les pistes d'action :

- Lancer une réflexion pour la création d'un lieu d'information jeunesse pour les jeunes de 11 à 30 ans. Il proposera des services d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi qu'un accompagnement dans les domaines du logement, des droits, de la santé, des loisirs, de la culture, de la mobilité internationale.
- Mettre à l'étude un nouvel accueil de loisirs au Trou Normand d'une capacité de 125 élèves en maternelle et 125 en élémentaire. Il fonctionnera toute l'année et assurera les accueils périscolaires, ainsi que les accueils des mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.
- Poursuivre les services d'aide aux devoirs au sein des écoles élémentaires, de 17h à 18h, et de l'accompagnement scolaire aux collégiens par les équipes du SMJ.
- Accompagner les enfants porteurs de handicap.
- Mettre en place des actions de prévention liées à l'usage des technologies numériques (smartphones, réseaux sociaux, addictions aux jeux vidéo, etc.).
- Mener une action de prévention et de formation sur la protection des mineurs.



INSERTION, ACCÈS AUX DROITS ET LOGEMENT

Menés autour du Centre Communal d'Action Sociale, les travaux préparatoires ont permis de définir ou de confirmer **des pistes d'action :**

- Créer une Maison France Services dans les locaux du CCAS (projet en cours, en attente de la labellisation en 2021).

- Lutter contre les violences intrafamiliales, en proposant un logement d'urgence, une protection et un suivi aux personnes victimes de violences, en lien avec les services de la Préfecture.



ANIMATION ET VIE SOCIALE

Ce volet constitue l'une des avancées apportées par le dispositif de convention territoriale globale, permettant aux communes de développer leur offre dans les domaines de l'animation et de la culture, créateurs de liens sociaux.

Les pistes d'action :

- Préfigurer l'extension du centre Georges Brassens.
- Accueillir les nouveaux habitants (cérémonie d'accueil, découverte de la ville et de ses services, création d'un guide numérique sur les équipements de la ville, les démarches administratives, les activités culturelles...).
- Favoriser l'accès à la culture dans les structures locales telles que la médiathèque, le centre Brassens, le cinéma ou les associations, autour d'une programmation culturelle encore plus riche et variée.
- Créer le nouvel espace de la Maison des Tourelles, déjà engagé par la Ville (musée de la Brique, jardin public, artothèque pour les artistes locaux).
- Concrétiser le projet de construction d'un nouveau cinéma prévu par la municipalité sur ce mandat.
- Présenter un festival musical en libre accès avec des concerts de qualité et dynamiser la scène culturelle avec la découverte de nouveaux talents locaux.





Famille, logement... une ville d'équilibre

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Après une légère diminution du nombre d'habitants entre 1999 et 2006, une reprise s'est amorcée entre 2011 et 2016. De plus, le Cœur de ville apporte progressivement de nouveaux habitants depuis 2020. Avec une densité de population de 1 925 habitants au km², Domont se situe à la frontière entre les territoires fortement urbanisés de la région parisienne et les espaces périurbains caractéristiques de la deuxième couronne francilienne.

UNE POPULATION D'ÂGE MOYEN

Au 1^{er} janvier 2021, Domont comprend 15 611 habitants. Les 45-59 ans sont les plus représentés (21,2 %), suivis des 0-14 ans (20,1 %), des 30-44 ans (20,1 %) et des 15-29 ans (18,2 %).

Les populations des 60 à 74 ans (13,2 %) et des plus de 75 ans (7,3 %) ont de leur côté progressé, traduisant une tendance au vieillissement de la population toutefois freinée par les récentes constructions de logements neufs.

UN RÉÉQUILIBRAGE DE LA DÉMOGRAPHIE DES QUARTIERS

Les programmes du Cœur de ville favorisent un renouvellement dynamique de la population domontoise, avec l'arrivée de nouvelles familles et d'enfants en bas âge. La Ville anticipe par ailleurs une mutation plus générale concernant l'ensemble des quartiers de Domont.

UNE TAILLE MOYENNE DES FAMILLES

Avec une taille moyenne des ménages de 2,47 personnes, Domont est incontestablement une ville familiale. Majoritairement composée de couples avec enfants, la composition des ménages a évolué fortement

au cours des dix dernières années avec une augmentation significative des familles monoparentales et des personnes vivant seules.

LOGEMENT

66 % des Domontois sont propriétaires de leur logement. Cette proportion est largement supérieure à la moyenne des communes de l'Agglomération (60 %) et du département du Val-d'Oise (56 %). Très logiquement, la part de locataires est inférieure aux moyennes. Néanmoins, les évolutions récentes tendraient à renforcer le nombre de locataires, les constructions récentes étant très majoritairement composées d'appartements.

Autre caractéristique notable, une part dominante de grands logements de 4 pièces et plus et un nombre assez faible de petits logements de 1 à 2 pièces.

LOGEMENTS SOCIAUX

Au 1^{er} janvier 2020, Domont comptait 1 285 logements locatifs sociaux auxquels se sont récemment ajoutés les logements sociaux du Cœur de ville. Le pourcentage de logements sociaux atteint désormais 20,05 %, les projets récents contribuant à renforcer l'offre. Pour atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux fixé par la loi Duflot, Domont doit actuellement « produire » un peu plus de 300 logements sociaux supplémentaires.



REPÈRES

- **50,1 %** des habitants de Domont sont bénéficiaires des prestations familiales et sociales versées par la CAF (moyenne départementale : 56,4 %)
- **7,8 %** des familles sont bénéficiaires du RSA (moyenne départementale : 12,8 %)
- **28,6 %** des familles allocataires sont monoparentales (moyenne départementale : 28,1 %)
- La population domontoise compte **4,1 %** d'enfants de moins de 4 ans (moyenne départementale : 4,4 %)

LE CHIFFRE 908 419 €

C'est le montant des aides versées par la CAF à la Ville de Domont en 2020 pour le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et des accueils de loisirs notamment.



EN SAVOIR PLUS SUR LES MISSIONS DE LA CAF

AUPRÈS DES FAMILLES

- Versement direct d'aides aux familles : allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, aides à la garde de jeunes enfants ou allocations parentales pour les parents souhaitant interrompre leur activité professionnelle.
- Gestion des Aides Personnalisées au Logement (APL) et accompagnement des locataires en situation d'impayés de loyers.
- Versement d'aides liées à la précarité, au handicap, aux foyers monoparentaux.

AUPRÈS DES COMMUNES

- Participations financières pour la construction et le fonctionnement de l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, relais assistantes maternelles).
- Participations financières aux structures dédiées à la jeunesse et à la parentalité : lieux d'accueil parents/enfants, accueils de loisirs, séjours de vacances, accompagnement à la scolarité, médiation familiale.
- Participations financières aux structures et services d'animation portés par les communes : centres sociaux et d'espace d'animation et vie sociale.
- Soutien aux associations impliquées dans les domaines de l'animation, du soutien scolaire, de la solidarité, de l'accompagnement des familles.

LE CLUB PHILATÉLIQUE DE DOMONT A FÊTÉ SES 20 ANS !

Le Club Philatélique de Domont a été créé en janvier 2000 par une poignée d'amis, sous l'égide de Gilbert Bertoli. Le club regroupe les amoureux du timbre-poste, « les timbrés et les affranchis de ce petit carré de papier » comme les présente l'actuel président, Raymond Alin. Le club a vocation de partager la passion du timbre-poste, autour de conseils et d'expertises, d'échanges ou d'achats de timbres. Les membres bénéficient aussi d'une bibliothèque riche de tous les livres de cotations des timbres du monde.

Si vous êtes intéressé par cet univers, le club vous accueille en toute convivialité dans l'ancienne mairie, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois de 9h à 12h (excepté en juillet et août). Venez voyager grâce à la philatélie...

Renseignements et adhésion :
13 rue de la Mairie - ☎ 0676767153
r.clubphilateliquededomont@laposte.net
📘 Club philatélique de Domont



PASSAGE DE RELAIS À LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL

Après 40 ans au service des plus démunis, Christiane Gispert passe le flambeau à Mireille Beaudry, nouvelle présidente de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Domont. Cette association est composée de bénévoles œuvrant pour la charité de proximité à destination de toute personne malade, isolée ou démunie ainsi que celle souffrant de la solitude et du manque d'écoute. Les principales missions de l'équipe locale vont de l'aide d'urgence alimentaire apportée aux familles, à la visite qui permet de rompre la solitude, en passant par des aides ponctuelles diverses. En outre, la crise sanitaire étant venue amplifier des sentiments d'isolement déjà existants, l'association renforce son engagement par un soutien téléphonique, mis en place en partenariat notamment avec les cabinets infirmiers.

Reprise de l'épicerie solidaire

La Conférence Saint-Vincent de Paul reprendra prochainement l'épicerie solidaire, jusque-là tenue par La Croix-Rouge. Située au 45 rue de la Mairie, cette épicerie locale permet de distribuer à moindre coût des colis alimentaires diversifiés aux personnes ayant des difficultés financières. Les bénéficiaires peuvent ainsi avoir accès à des produits frais et de qualité. Mais surtout, la nouvelle équipe de la Conférence Saint-Vincent de Paul souhaite faire de cette épicerie un véritable



lieu d'accueil, d'écoute et de rencontres. L'association a aussi pour projet d'y créer un vestiaire social.

Comment apporter son soutien ?

- en alertant l'association (surtout pour les cas de solitude souvent ignorés dans les communes)
 - en devenant bénévole et en donnant un peu de son temps aux personnes fragilisées
 - en aidant ponctuellement par un don en nature (denrées non périssables)
 - en faisant un don (reçu fiscal)
- L'association compte sur la solidarité et l'entraide pour adoucir le quotidien des personnes douloureusement marquées par la vie.

Renseignements :

Mireille Beaudry ☎ 06 13 84 05 75
cvsdomont@gmail.com - CCAS ☎ 01 34 39 19 00

En route vers des bornes de recharge pour véhicules électriques

Recharger son véhicule électrique dans la rue, ce sera bientôt possible à Domont. La commune, en collaboration avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif), s'apprête à implanter trois nouvelles bornes de recharge dans des lieux stratégiques de la ville. Une étape avant un possible élargissement à d'autres sites.

Rouler à l'électrique ou à l'hybride rechargeable : une volonté pour beaucoup de Français, par souci environnemental ou économique. Encore faut-il pouvoir brancher son véhicule à une prise pour lui permettre d'engranger l'énergie indispensable à son fonctionnement. Une problématique à laquelle peuvent répondre les bornes de recharge installées dans les rues, utiles autant aux usagers ne disposant de prise chez eux qu'aux personnes souhaitant rapidement redonner de l'autonomie à leur voiture entre deux rendez-vous. Un fait que le Sigeif a bien compris. Pour aider ses quelque 185 communes membres à s'équiper gratuitement de bornes, le syndicat leur propose donc un accompagnement clé en main.

Trois bornes de recharge dans un premier temps

De quoi convaincre la municipalité de Domont de franchir le pas. Les élus du Conseil municipal ont voté le transfert de la compétence « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » ou « IRVE » au Sigeif. Une décision qui a permis de lancer les études d'implantation des bornes dans la ville. Sur six lieux proposés par le syndicat, trois ont été retenus dans un premier temps, afin d'évaluer leur utilisation. Des emplacements sélectionnés pour leur facilité d'accès, leur visibilité par la population, et leur surveillance via des caméras ou patrouilles de Police municipale, afin d'éviter les dégradations.

Ainsi, la mairie, le parking de la gare et le parking du gymnase Jean Jaurès disposeront prochainement d'une borne de 22 watts, permettant d'alimenter deux véhicules. Principal atout: une recharge trois à quatre fois plus rapide que la

normale. Pour accéder au nouveau service et payer son « plein » au kw, il sera nécessaire de se connecter à une application dédiée ou d'obtenir une carte spéciale auprès du Sigeif. En cas de succès, une autre borne pourrait voir le jour Place de la République, et deux au Stade des Fauvettes.

Un plus pour le cadre de vie

En actant l'arrivée de bornes électriques, la municipalité souhaite travailler à une ville plus vertueuse, tout en permettant à ses habitants qui le souhaitent de pouvoir opter pour un véhicule zéro émission. Un plus pour le cadre de vie donc, mais aucunement un coût supplémentaire pour la Ville. L'ensemble du dispositif est pris en charge par le Sigeif, de l'étude à l'entretien, en passant par la pose des bornes et l'exploitation. La Ville doit simplement signaler tout problème au syndicat. Économique et écologique donc !

Source : www.sigeif.fr



BORNES INSTALLÉES EN 2021

- 1- Parking Jean Jaurès
- 2- Parking de la gare
- 3- Mairie

BORNES EN PROJET

- 4- Place de la République
- 5- Stade des Fauvettes

TYPE DE BORNES	PUISSANCE MAXIMALE DÉLIVRABLE	TARIF
 RECHARGE NORMALE	7 kW	2,40 €/h soit 0,04 €/min
	22 kW	4,20 €/h soit 0,07 €/min
 RECHARGE RAPIDE	Entre 23 et 40 kW	7,80 €/h soit 0,13 €/min
	Entre 41 et 60 kW	18 €/h soit 0,30 €/min

LE SIGEIF, PARTENAIRE DE 185 COMMUNES

Le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, ou Sigeif, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 185 communes d'Île-de-France, pour lesquelles il exerce une mission de service public d'acheminement de l'énergie. Ces dernières lui ont cédé la compétence et la propriété des réseaux, ce qui permet à l'EPCI de définir le cahier des charges auquel devront se tenir les concessionnaires: GRDF pour le gaz et ERDF pour l'électricité. Autre intérêt, le syndicat coordonne un groupement de commandes pour les collectivités adhérentes, qui bénéficient ainsi de tarifs négociés. Désormais, le Sigeif accompagne ses communes membres dans leur volonté d'une mobilité plus durable, notamment avec la pose de bornes de recharge électriques ou au gaz. Le syndicat a retenu la société IZIVIA, filiale d'EDF, pour assurer la pose, la maintenance et l'exploitation de son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France.

LE MOT DE L'ÉLU

Jérôme STEMPLEWSKI,
Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique,
représentant de Domont au sein du Sigeif



« L'installation des bornes électriques est une première étape vers une ville plus écoresponsable et plus vertueuse vers laquelle nous souhaitons tendre. Elle permet d'accompagner les habitants le souhaitant dans leur transition vers un véhicule électrique. Le Sigeif nous a proposé six sites d'implantation. Nous avons toutefois décidé de n'en retenir que trois dans un premier temps, afin de voir comment les Domontois s'approprient ce nouveau service. »

LE COMITÉ DES FÊTES TOUJOURS AUSSI GÉNÉREUX

Depuis une quinzaine d'années, le Comité des Fêtes de Domont reverse les bénéfices de ses manifestations à l'AFM-Téléthon. Si l'année 2020 a été marquée par l'annulation de nombreux événements en raison de la crise sanitaire, elle n'aura pas entaché l'engagement du Comité des Fêtes pour le Téléthon. Traditionnellement, ce sont les bénéfices réalisés par le Comité des Fêtes lors de la Bourse aux jouets et du marché de Noël qui sont au profit de cette noble cause. Mais ces rendez-vous n'ayant pas eu lieu l'année dernière, c'est le cœur sur la main que le Comité des Fêtes a décidé d'offrir l'intégralité des gains des deux seules manifestations qui ont pu se tenir.

L'association avait en effet organisé début février son 15^e Salon du jouet de collection et de la bande dessinée, qui avait ravi les collectionneurs et replongé les visiteurs en enfance. Et juste avant le confinement national de mars, la Bourse aux vêtements enfants et puériculture de particuliers avait rencontré un vif succès. Le Comité des Fêtes a ainsi récolté la somme de 3 000 euros. Très engagé dans l'animation locale, en particulier dans l'organisation du marché de Noël et de la Foire d'automne, le Comité des Fêtes prévoit déjà deux manifestations au printemps (si les conditions sanitaires le permettent).
Rendez-vous les 8 et 9 mai au Salon d'artisanat d'art et du goût et le 23 mai à la Brocante de printemps.

Comment devenir membre ?

Aujourd'hui, le Comité des Fêtes regroupe 60 membres. Si vous êtes disponible, ne serait-ce que quelques heures, n'hésitez pas à les rejoindre. L'adhésion annuelle ne coûte que 3 euros et implique seulement une participation à l'organisation de deux manifestations. Un petit investissement au service d'une grande association.

Renseignements :
01 39 35 84 27
cdfdomont@gmail.com



VÉHICULES THERMIQUES : LAISSEZ LA PLACE



Les nouveaux emplacements seront matérialisés et ne seront destinés qu'aux véhicules électriques ou rechargeables. Tout véhicule thermique stationné illégalement sera donc systématiquement enlevé. Gare à la contravention et aux frais de fourrière pour les automobilistes indécents.

LE SDRC AU FÉMININ

Bravo les filles ! L'équipe féminine du Stade Domontois Rugby Club porte haut les couleurs de la Ville en championnat fédéral 2 féminin. Au moment de l'arrêt des compétitions dû à la crise sanitaire, les « Furies » étaient premières de leur groupe. En cette période compliquée pour l'ensemble des clubs sportifs, elles continuent de partager leur passion en s'entraînant tous les samedis matin.

Constituée en septembre 2020, l'équipe comprend aujourd'hui 45 joueuses. Si vous êtes intéressée pour l'intégrer, les portes du SDRC vous sont ouvertes...

Renseignements : 01 30 11 07 08
stadedomontoisrcxv@gmail.com



Promofiltres: le spécialiste de la filtration sur-mesure

Créée en 1970, l'entreprise Promofiltres s'est installée à Domont en novembre 2020. La société collabore avec de très nombreux secteurs d'activité pour lesquels elle réalise différents systèmes de filtration métalliques sur-mesure.

C'est une expertise de plus en plus prise en compte à l'heure de l'évolution des normes environnementales. Depuis 1970, la société Promofiltres est spécialisée dans la création de filtres métalliques destinés à l'industrie. Tamis, crépines, tôle perforée, flotteurs, ou encore cartouches, les 25 salariés de l'entreprise sont capables de réaliser toutes sortes de produits conçus pour répondre spécifiquement aux besoins de clients exigeants.

Car Promofiltres s'est spécialisé dans la création de pièces sur-mesure. « Nous n'avons pas de produit standard. Nous travaillons à partir de plans ou de pièces types répondant au cahier des charges de nos clients », précise Rodolphe Cassé, arrivé dans l'entreprise en 2000, avant de la reprendre en 2018. Si la société peut aussi bien créer une pièce unique que des dizaines de milliers de filtres, elle mise avant tout sur de la petite et moyenne série. Un positionnement gagnant, quand nombre de concurrents s'intéressent avant tout à une production de masse. « Notre grand plus, c'est notre réactivité », souligne Rodolphe Cassé, avant d'ajouter : « Nous faisons tout ce que ne veulent pas faire les autres. » Et ça marche. Promofiltres travaille pour de très nombreux secteurs en France et à l'étranger, comme l'aéronautique, le nucléaire, le médical, le bâtiment ou encore l'agroalimentaire. Parmi les clients de la PME, de grands noms tels que Safran ou la RATP. Autre atout, sa grande flexibilité lui permet de régulièrement travailler avec de nouveaux clients.

Des pièces 100 % made in France

Sous l'impulsion de Rodolphe Cassé, la société a pris un nouvel envol fin 2020 en s'installant dans la zone d'activités de Domont.

Le nouveau gérant a profité du déménagement pour optimiser le fonctionnement de son entreprise. « Nous sommes repartis d'une feuille blanche, avec un nouvel atelier qui nous a permis de créer des îlots et d'optimiser nos process », explique-t-il. Une nouvelle organisation que le chef d'entreprise a accompagné d'investissements afin de moderniser le matériel de production.

Une production réalisée entièrement en interne. Promofiltres achète ainsi la matière première et se charge de la travailler de A à Z. Roulage, perforation, plissage, soudure, emboutissage, ou encore découpage, l'entreprise dispose en interne de toutes les compétences nécessaires. « Nous maîtrisons tous les procédés d'assemblage et de soudure », insiste Rodolphe Cassé. L'entreprise est donc capable d'assurer l'ensemble des étapes de création, avec une exigence de qualité élevée. Des contrôles sont d'ailleurs réalisés tout au long de la fabrication, mais également dès la réception des matières premières et avant l'expédition des pièces vers la France, ainsi que de nombreux pays comme la Suisse, l'Italie, le Brésil, ou encore les États-Unis. Un savoir-faire qui s'exporte donc très bien.



Promofiltres - 3 rue des Charpentiers
 ☎ 01 34 04 14 14
 info@promofiltres.com
 www.promofiltres.com

LES CHIFFRES
 2 000 m² de locaux
 25 salariés



Rodolphe Cassé et la vingtaine de salariés de Promofiltres misent sur leur expertise et leur réactivité pour satisfaire leurs clients.

PHOTOGRAPHIE : LE STUDIO MARTY RÉPOND À TOUTES VOS DEMANDES



Installé rue Descartes, le Studio Marty vous offre tout un panel de prestations photographiques allant de la photo d'identité aux normes officielles (biométrie, permis de conduire...), au shooting studio, en passant par l'événementiel (mariage, baptême...) et même la photo immobilière ou corporate (packshot). Fort de ses 20 ans d'expérience, Manuel Ribeiro est équipé pour répondre à toutes vos demandes et vous conseiller. Dernière prestation qui en intéressera sans doute plus d'un, le professionnel est capable de retoucher vos photos, même très anciennes, afin de leur redonner une seconde jeunesse. N'hésitez pas à visiter son site internet afin de découvrir son travail.

Studio Marty - 7 rue Descartes
 ☎ 01 39 94 90 32 - www.studiomarty.fr

UNE BOUTIQUE D'AIRSOFT AU SERVICE DES JOUEURS

Fin octobre, la boutique Airsoft 95 a ouvert ses portes rue de la Mairie. Un nouveau commerce lancé par Jérôme Montagna, passionné de petites billes blanches et membre de l'association Alpha Unit. Les joueurs peuvent trouver un large choix de « répliques » (le nom des lanceurs de billes), ainsi que tout le matériel et les consommables nécessaires à la bonne pratique de cette discipline très populaire dans le monde. Une véritable caverne d'Ali Baba pour tout fan qui se respecte.

Airsoft 95 - 19 rue de la Mairie - ☎ 01 75 41 08 48 - www.airsoft95.fr

L'airsoft, kesako ?

Cousin du paintball, l'airsoft est un jeu de rôle dans lequel plusieurs équipes s'affrontent dans des parties riches en stratégie, coordination et grands moments d'héroïsme à travers des scénarios variés. Capture du drapeau adverse, escorte d'un VIP ou simplement parties chronométrées où il faut réussir à éliminer l'équipe adverse, chaque joueur est transporté dans la peau d'un personnage. Les répliques, customisables à volonté, tirent des billes inoffensives et biodégradables. Avantage, elles ne font pas mal et ne laissent aucune trace. L'ensemble du jeu est donc fondé sur le fair-play, puisqu'un joueur touché doit signifier son élimination de la partie. Ces séances sont organisées le temps d'un après-midi, d'une journée, voire d'un week-end réunissant parfois des centaines de passionnés.



La discipline, strictement réservée aux personnes majeures, est encadrée par des règles de sécurité strictes, notamment le port obligatoire de lunettes de protection et la limitation de la puissance des répliques. Bref, un passe-temps très complet, alliant bricolage, activité physique et interaction.



Une nouvelle webradio au lycée

Depuis le mois de janvier, les élèves du lycée George Sand peuvent profiter d'une toute nouvelle webradio disponible en podcast sur le site internet de l'établissement. Derrière le micro, Elsa Sitbon propose des interviews sur des thèmes touchant les jeunes.

Un silence complet, un clic de souris d'ordinateur puis une voix assurée. « Bonjour à tous et bienvenue sur la radio du lycée George Sand de Domont. » Depuis janvier, les locaux du Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL) s'animent une fois par mois au son des interviews d'élèves, enseignants, personnels d'encadrement, et même professionnels. Le fruit d'un projet porté par Elsa Sitbon, élève en première et membre du CVL, qui a lancé une toute nouvelle webradio en début d'année. Une histoire de famille pour la lycéenne, qui a pris la suite de son aîné, lui-même instigateur d'un projet similaire. « Il y a douze ans, mon frère avait mis en place une webradio pour diffuser de la musique dans la cafétéria », explique-t-elle. Et d'ajouter: « Mes trois grands frères ont fait partie du CVL et ont mis beaucoup de choses en place, comme le bal de fin d'année. »

De la préparation au montage, une polyvalence à toute épreuve

Pour lui permettre d'enregistrer dans les meilleures conditions possibles, le lycée a équipé les locaux du CVL de tout le matériel nécessaire. Micros, console de mixage... Elsa n'a qu'à connecter son ordinateur et lancer un logiciel d'enregistrement audio afin de pouvoir capturer ses émissions dans les conditions du direct. C'est elle qui se charge intégralement de donner vie au concept, d'abord en se chargeant de trouver les personnes à interviewer en fonction des sujets, puis en jonglant avec les réglages de son lors des émissions, et enfin en assurant la post-production avant la mise en ligne sur le

site du lycée, assurée par le Proviseur, Joseph Amoyal.

Des thèmes pour parler aux jeunes

Chaque mois, Elsa aborde de nouveaux thèmes, qu'elle choisit elle-même en fonction de l'actualité ou des problématiques auxquelles sont sensibles les adolescents. « En janvier, l'émission a tourné autour de l'éloquence, car un concours de ce type a été organisé. Cela faisait donc écho à la vie du lycée », souligne l'animatrice. Cette dernière n'hésite pas à aborder également des thématiques dans l'air du temps, comme l'écologie, traitée dans le podcast de février. « Il s'agit d'un sujet qui me tient à cœur », détaille l'adolescente, qui gère d'ailleurs un compte dédié sur Instagram (@act.for.change).

La lycéenne peut également compter sur l'aide de Fabienne Basdevant, trésorière de la Maison Des Lycéens et médiatrice au sein du lycée, qui l'accompagne dans la préparation de ses émissions, en s'assurant notamment que les questions respectent bien l'esprit de l'Éducation nationale, avant de les transmettre pour validation finale au Proviseur. Une implication de son élève très appréciée par l'encadrante. « Il s'agit d'un acte citoyen qu'elle pourra mettre en avant dans le futur », se félicite-t-elle. L'émission rencontre en tout cas son public, avec d'excellents retours, autant de la part des élèves que des enseignants.

Pour découvrir le podcast de février, rendez-vous à l'adresse : www.lyc-sand-domont.fr/webradio-fevrier-2021/



LES LYCÉENS MOBILISÉS POUR LA BONNE CAUSE



Samedi 6 février, 13 élèves du lycée George Sand ont participé à une collecte alimentaire au profit des Restos du Cœur, organisée au Leclerc Modo. Les jeunes et leurs encadrants ont réussi à remplir 45 chariots de denrées alimentaires et produits d'hygiène destinés à des enfants et adultes dans le besoin, pour un poids de plus de 3,3 tonnes.

Une nouvelle initiative solidaire, après la collecte de boîtes à laquelle avait participé l'établissement en décembre (cf. *Le Domontois* n° 264 - janvier 2021).

DES COLLÉGIENS SE MOBILISENT POUR LE NETTOYAGE DU PARC DES COQUELICOTS

Le 9 février, les élèves de la classe de 3^{ème}1 du collège Aristide Briand ont mené une grande opération de nettoyage dans le Parc des Coquelicots. Afin de contribuer au projet « éco-citoyenneté » de leur établissement, ils ont entrepris de ramasser l'ensemble des déchets trouvés dans le parc, mais également sur le trajet entre le collège et leur destination. Encadrés par leur professeur d'EPS, Hélène Faure, ils ont réussi à remplir 6 sacs-poubelles. Parmi leurs « découvertes », un vieux bac, un guidon de trottinette, des caisses, des bouteilles, des papiers, ou encore des masques laissés par des personnes indélicates. Certains déchets vont être recyclés pour être transformés en œuvres d'art lors d'un cours d'arts plastiques. Objectif, sensibiliser les autres collégiens au respect de notre planète à travers plusieurs actions (photos dans l'hebdo du collège, déchets entreposés, affiches...). Un grand bravo et un grand merci aux jeunes pour leur investissement en faveur du cadre de vie des Domontois.



LES ENFANTS EN TOTALE IMPRO

Pendant la première semaine des vacances de février, le Collectif La Ménagerie a organisé un stage d'improvisation dans l'amphithéâtre du lycée. 15 enfants de 6 à 11 ans (de Domont et ses alentours) ont participé aux ateliers placés sous le signe de la bonne humeur et des fous rires ! Au programme : placement sur scène, création d'images improvisées, invention d'histoires en groupe, incarnation de personnages hauts en couleurs... À l'issue du stage, les parents ont été invités à découvrir les exercices réalisés par les enfants tout au long de cette semaine riche en émotions. La pratique d'improvisation leur a permis de développer la confiance en soi, la créativité, l'imagination, l'écoute...

Le Collectif La Ménagerie propose des ateliers toute l'année pour les enfants et les adolescents. Il reste encore quelques places si vos enfants souhaitent découvrir cette pratique théâtrale...

Renseignements et inscriptions :
 ☎ 06 33 33 09 05 ou 06 17 44 41 88
improbablemenagerie@gmail.com



Aux accueils de loisirs, les vacances riment avec plaisir

Les accueils de loisirs ont réservé de belles surprises aux petits vacanciers domontois. Si les contraintes sanitaires ont empêché les sorties, les enfants ont pu profiter du beau temps avec de nombreuses activités en extérieur. Ils se sont bien défoulés pendant les activités sportives notamment : match de rugby, cours de danse, séance de yoga, initiation au tai-chi ou encore tournoi des olympiades... De plus, les petits ont fait preuve de créativité lors des ateliers manuels, en confectionnant des lampions, des porte-clés,

des bilboquets, des éventails chinois... Les artistes en herbe ont aussi décoré les murs des centres en peignant des fresques géantes. Bien sûr, une multitude de jeux a été organisée pour les distraire : cache-cache géant, escape game, blind test, casino et toutes sortes de jeux d'observation, de construction et de manipulation... De quoi développer leur curiosité, leur motricité et leur esprit d'équipe. Les vacances se sont terminées en beauté avec un spectacle de magie et une grande fête pour tout le monde.



DES VACANCES RÉJOISSANTES AU SMJ

Encore des vacances bien remplies ! Comme à l'accoutumée, le Service Municipal Jeunesse avait préparé un programme d'activités varié et original pour les vacances de février. Les jeunes ont profité d'ateliers en tout genre : peinture, pyrogravure, customisation de textiles, pâtisserie, magie, escape game... Un atelier scientifique leur a aussi permis de se familiariser avec les produits chimiques à travers des expériences amusantes. De plus, ils se sont initiés au *light painting* avec un photographe, une technique visuelle qui consiste à modeler la lumière pour créer des sortes de tableaux.

Par ailleurs, les vacanciers ont beaucoup apprécié les activités en plein air, telles que l'accrobranche, l'équitation ou le paintball. Ils ont également profité du soleil à la base de loisirs et lors d'une sortie laser game. Enfin, les jeunes ont pris l'air parisien, avec un jeu de piste et des balades en trottinette électrique dans la capitale.



DES STAGES AU CENTRE GEORGES BRASSENS

Comme chaque année, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens organisait des stages pendant les vacances de février. Des activités programmées dans le plus grand respect des gestes barrières. Les jeunes domontois ont ainsi pu faire progresser leur niveau d'anglais, s'initier au théâtre et à la peinture, ou encore se détendre lors de séances de sophrologie. Les moins de 3 ans pouvaient pour leur part découvrir le cirque lors d'ateliers dédiés.

LA JOURNÉE CIRQUE EN FAMILLE DE RETOUR !

Le 11 avril, de 10h à 16h, le Centre Georges Brassens organisera sa traditionnelle journée Cirque en Famille, accessible dès 5 ans, au gymnase des Grands Jardins. L'occasion de s'adonner aux arts du cirque avec votre enfant, dans une ambiance conviviale. Le déjeuner sera pris sur place, chacun apportant un petit quelque chose à partager.

Au gymnase des Grands Jardins / Participation à la journée : 15 € (1 adulte + 1 enfant) / 6 € par participant supplémentaire.

Renseignements : ☎ 01 39 91 50 69 contact@centregorgesbrassens.fr



Atelier théâtre



Atelier cirque



Atelier dessin



Atelier relaxation

ÉTUDIANTS : VOTRE AVIS COMPTE

En pleine crise sanitaire, le centre Georges Brassens souhaite s'investir pour les jeunes en souffrance ou isolés en raison de l'arrêt des cours en présentiel à l'université. Après avoir contacté les étudiants inscrits à ses activités pour recueillir leurs besoins et leurs idées d'animations pouvant être mises en place, l'équipe souhaite élargir son diagnostic à tous les jeunes de la commune.

Vous êtes étudiant ou vous connaissez un étudiant plein d'idées : Alexis est à votre écoute !

N'hésitez pas à le contacter au 01 39 91 50 69 ou à passer la porte du centre.

**Centre Georges Brassens
46 rue Aristide Briand**

LA VILLE RECRUTE...

- un adjoint territorial du patrimoine pour la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.
- des agents pour l'interclasse dans les écoles, contrat à durée déterminée.

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex
 ou grh@domont.fr

Hommage à André Dohollou



Cela fait un an qu'André Dohollou nous a quittés, le 6 mars 2020 à l'âge de 89 ans. La crise sanitaire aura retardé l'hommage que la municipalité souhaite lui rendre.

Figure emblématique de Domont, André Dohollou incarnait l'intégrité, l'abnégation et la persévérance. À 17 ans déjà, il entre dans le monde associatif en tant qu'accompagnateur de voyages puis crée son association « culture et cinéma » dont les membres pouvaient débattre d'un grand film de cinéma après sa projection.

En 1957, il fait la connaissance d'Annick et se marie. Puis en 1961 il fonde, à 31 ans, la Maison des Jeunes et de la Culture à Houilles où ils résident. C'est cette même année qu'il devient le père de Gilles puis de Hervé quatre ans plus tard.

Arrivé à Domont en 1968, André Dohollou est élu au Conseil municipal en 1969 pour un mandat dans le domaine culturel, se mettant ainsi au service des Domontois. C'est peu après, en 1970, qu'il crée avec son épouse et quelques amis proches le Cercle Culturel de la Forêt de Montmorency (CCFM). Association à travers laquelle il veut mettre la culture à la portée de tous sans distinction d'âge, de condition sociale, de religion ou d'appartenance politique.

André Dohollou est aussi un homme à la carrière exemplaire. Il commence aide-comptable à la Société de traitement des eaux Trailgaz et gravira les échelons jusqu'à en devenir le directeur général. C'est également un grand-père dévoué et présent pour ses sept petits-enfants.

Le 1^{er} février 2020, le CCFM fêtait ses 50 années d'existence. André Dohollou était souffrant mais son épouse a eu la fierté de recevoir pour lui la médaille d'honneur de la ville, remise par le Maire Frédéric Bourdin, pour récompenser toutes ces années de bénévolat.

Le Maire et la municipalité adressent leurs sincères condoléances à sa famille et ses proches.

LOGEMENTS LIBRES À LA RÉSIDENCE HÉLÈNE MOUTET

La résidence Hélène Moutet, établissement médico-social situé en plein cœur de Domont, accueille des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.

Confort, sérénité, indépendance et convivialité en sont les maîtres-mots. Si vous êtes intéressé par un logement, contactez la résidence:

☎ 01 39 35 26 80

helene-moutet.direction@arpavie.fr



Programme des activités seniors 2021



Le voyage à VIENNE initialement prévu en avril 2020 a dû être reporté en raison de la crise sanitaire.

Nous vous informons qu'il aura lieu **du samedi 9 au lundi 11 octobre 2021.**

Il reste encore quelques places.

RÉSERVATION AU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL
 ou par téléphone au 01 39 55 55 39

Service événementiel - ☎ 01 39 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

Domont Cinéma

Suite aux mesures gouvernementales, **votre cinéma est contraint de fermer ses portes jusqu'à nouvel ordre.**

12 allée Sainte-Thérèse
 ☎ 09 60 39 45 09

DOMONT

Rentrée de septembre 2021
Inscriptions scolaires du 1^{er} février au 24 mars

Venez retirer votre dossier d'inscription au service Enfance, un rendez-vous vous sera alors donné pour l'inscription définitive.

Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2018 ou toute nouvelle scolarisation sur Domont
 Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - ☎ 01 34 04 21 40

DOMONT

VOS PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT !

Pour les renouveler, vous devez :

1. Effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : ants.gouv.fr
2. Prendre rendez-vous à la mairie pour finaliser votre demande et déposer votre dossier au service de l'état-civil

Il faudra alors vous munir de votre numéro de pré-demande et des pièces justificatives (liste sur le site internet de la ville).

Un délai d'attente est à prévoir, ne tardez pas !

Renseignements ☎ 01 39 35 55 00
www.domont.fr
www.service-public.fr

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, À PARTIR DE 50 ANS, UN TEST TOUS LES 2 ANS

Ce cancer est le 2^e cancer le plus meurtrier en France. Il est le 2^e cancer le plus fréquent chez la femme et le 3^e cancer le plus fréquent chez l'homme. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Parlez-en avec votre médecin. Informez-vous sur e-cancer.fr

DOMONT

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LA VILLE

Sur arrêté préfectoral

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE ENTRE 6H ET 18H

dans tout l'espace public pour les personnes de 11 ans et plus.

En cas de non-respect : **135 € d'amende**

DOMONT COVID-19

OUVERTURE 3 CENTRES DE VACCINATION

Enghien-les-Bains
 Salle des Thermes
 87 avenue du général de Gaulle

Montmorency
 Salle municipale
 3 Avenue Foch

Saint-Brice-sous-Forêt
 Maison des Associations
 5 bis rue de la forêt

Pour les +75 ans

Renseignements ☎ 01 39 35 55 10
www.keldec.com

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



COVID-19: L'IMPACT SUR LES COPROPRIÉTÉS

La loi du 23 mars 2020 d'urgence a mis en place un dispositif exceptionnel et dérogeant pour l'organisation et la tenue des assemblées générales de copropriétaires. Une nouvelle ordonnance du 10 février 2021 vient de proroger ce dispositif. Ainsi, certaines mesures, qui devaient prendre fin le 1^{er} avril 2021, sont applicables « jusqu'à un mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire ».

Sont concernées:

- la possibilité pour un syndic de copropriété de prévoir que les copropriétaires ne participent pas à une assemblée générale par présence physique,
- la possibilité pour un mandataire, sous certaines conditions, de recevoir plus de trois délégations de vote de copropriétaires si le total des voix dont il dispose lui-même et celles de ses mandants n'excède pas 15 % des voix du syndicat des copropriétaires (au lieu de 10 %),
- la possibilité, pour le syndic, de décider des moyens et supports techniques permettant à l'ensemble des copropriétaires de participer à une assemblée générale par visioconférence, audioconférence ou tout autre moyen de communication électronique.

En pratique, la loi du 15 février 2021 a prorogé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021. Les règles prorogées par l'ordonnance du 10 février 2021 s'appliquent ainsi jusqu'au 1^{er} juillet 2021.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
 18 rue de la Mairie
 les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
 ☎ 01 34 39 19 00

LA SEMAINE DU **Jardin DURABLE**

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIES LOUVRES SARCELLES	19 & 20 MARS
DÉCHÈTERIES BOUQUEVAL GONESSE	26 & 27 MARS

TOUT LE PROGRAMME SUR www.sigidurs.fr

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner

0 800 735 736 - service à appel gratuit

CARNET

Naissances

Zeian Bahi Berrozpe
 Noam Guion
 Océane Nguyen Lecocq
 Roan Pereira Pilloud
 Luca Ribeiro Pereira



Mariages

Omar Temam et Sarah Kalhor

Décès

Michel Deblois

LE DOMONTOIS
 Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
 Mairie de Domont - BP 40001
 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
 Directeur de la publication: Frédéric Bourdin
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation:
 Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
 Service Communication - 01 39 35 55 04
 Impression: RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
 Tirage: 8 500 exemplaires - Dépôt légal: mars 2021

